



COMPTE RENDU RENCONTRE FOCUS GROUPE COFOR 5 octobre 2023

Animateurs/participants

Valérie BRILLEMAN, Médiatrice de Santé Paire
Judith GRISELHOUVRE, Médiatrice de Santé Paire
Nathalie MOSTAERT Coordinatrice de la MDU

14 personnes présentes

13h30-16h30

Nous accueillons une nouvelle personne puis nous réalisons un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

L'ordre du jour :

- Retour sur le module LES RELATIONS
- Ordre des modules 2024
- Intervenant pour la séance 8 du module LES RELATIONS
- Prochain focus groupe (focus groupe exceptionnel)

Les étudiants qui ont commencé **le module « Les relations » témoignent de leur ressenti**. La formation a commencé le 25 septembre, 2 séances ont eu lieu. La formation est intéressante et promet d'être aussi riche que le module BIEN ETRE pour les étudiants qui ont suivi le module précédent.

L'intervenant de la séance 2 a été apprécié par les étudiants, en effet il est intervenu seul car le fil rouge n'a pas pu être présent et cet intervenant n'était pas connu des étudiants. Le cours a retenu toute l'attention des étudiants, clair, riche même s'il aurait nécessité 2 séances pour approfondir le contenu.

4 mots pour qualifier la formation – **Efficacité – Échange – Réciprocité – Convivialité** cités par les étudiants.

Nous évoquons **l'ordre des modules 2024**. Il reste deux modules à réaliser en 2024 :

La connaissance de soi et les droits. Nous nous interrogeons sur l'ordre des modules, faut-il réaliser la connaissance de soi avant les droits ou inversement. Les personnes présentes à l'unanimité pensent qu'il est préférable de commencer par le module « Connaissance de soi », outil indispensable pour profiter pleinement du module « Droits ». Nous validons cet ordre : le module « Connaissance de soi » aura lieu de janvier à avril 2024, le module « Droits » sera réalisé à la suite. La discussion s'engage sur l'ordre des modules, les personnes présentes suggèrent, s'il y avait une prochaine session des 4 modules, de commencer par le module « Connaissance de soi » et proposent l'ordre suivant :

- **Connaissance de soi**
- **Bien être**
- **Relation**
- **Droit**.

Retour sur le calendrier 2024, **le 9 mai, est férié, ASCENSION**. Une nouvelle date sera proposée pour remplacer le 9 mai.

En ce qui concerne la séance 8 intitulée SOIGNANT/SOIGNE du module RELATION pour laquelle le collectif souhaite l'intervention d'un infirmier ou IPA, ce souhait semble plus compliqué que prévu. Les professionnels sollicités ont répondu négativement à la proposition d'intervention. Les personnes présentes réaffirment le souhait que l'intervention d'un professionnel serait très intéressante. D'autres équipes seront sollicitées au nom du Collectif COFOR en précisant le contenu de la séance.

Le choix du professionnel n'est pas limité :

- Psychologue, IDE, professionnel concernées

- IDE addiction ou santé mentale
- Extérieur ou intérieur à notre réseau
- International ou France.

Nous présentons le programme des SISM organisée par le Conseil Lillois de Santé Mentale et le Conseil Local de Santé Mentale de l'Agglomération Roubaisienne, 34^{ème} édition, **du 9 au 22 octobre 2023**, autour de la thématique suivante : « **A tous les âges de la vie, ma santé mentale est un droit** ». **D'autres évènements ont lieu sur la région, ils sont répertoriés sur <https://www.semaines-sante-mentale.fr/>**

Le focus groupe du **jeudi 19 octobre à partir de 9h30** a lieu pendant la période des SISM (Semaine de l'informations sur la santé mentale, 34^{ème} édition en 2023) c'est pourquoi nous proposerons une ouverture au grand public afin de présenter le COFOR. Des personnes sont déjà inscrites de l'Hôpital de Jour Gambetta à Tourcoing.

Nous évoquons la journée régionale de 2024 organisé par les PTSM des HDF qui aura lieu en mai à ARRAS « Une place, pour qui, pour quoi dans les PTSM ? la place des personnes concernées et représentants des usagers ».

3 réunions ont été organisées à ce jour, cependant peu de personnes concernées sont présentes aux réunions. Une discussion s'installe concernant ce projet et la participation des personnes concernées. Nous évoquons la possibilité de présenter le COFOR à cette journée. Un appel à projet a été déposé à l'ARS pour le financement de cette journée.